

05.05.11 | 04:30 | La Cote

MIES

Un syndic un brin atypique



Après plus de 17 ans passés à la tête de l'Exécutif myarolan, Patrice Engelberts affirme qu'il a été un syndic heureux, sans aucun mauvais souvenir. [AUDREY PIGUET]

Après plus de dix-sept ans à la tête de l'Exécutif myarolan, Patrice Engelberts s'en va et tire un bilan optimiste de toutes ces années où il fut syndic. «En 1993, à la fin de la législature, trois municipaux sur cinq se retiraient, se souvient-il. Avec quatre autres conseillers communaux impliqués, il nous est venu l'idée de se présenter comme candidats sur une liste compacte «Mies renouveau» où chacun y avait déjà ses tâches. Et il s'avérait que je fonctionnerais comme syndic.»

Etre de l'équipe

Les aléas ont fait que seuls quatre membres ont été élus à la majorité absolue et Patrice Engelberts s'est trouvé en ballottage, pour finalement passer au deuxième tour. «Les maîtres mots ont été: former une équipe, relève-t-il. Après toutes ces années, avec Jean-Louis Semoroz, nous sommes les deux derniers de cette équipe de 1994. Nous nous sommes très bien complétés avec Jean-Marie, lui avec son côté populaire d'enfant du village ce que je n'ai jamais été, même si ma famille est arrivée lorsque j'avais six mois à Mies, j'ai toujours conservé cette étiquette de personne atypique.»

Et de se rappeler qu'au fil de toutes ces années, même si l'équipe municipale a changé, elle est toujours restée soudée. «Nous avons une confiance complète les uns envers les autres et travaillons dans une transparence totale. Cela nous a permis d'être une commune très performante, de créer une équipe exceptionnelle et compétente au niveau de l'administration et des employés communaux», rappelle l'élus.

Bilan très positif

Il précise également que la Municipalité a pu réaliser énormément de projets, grâce à ses moyens financiers. Au fil de toutes ces années, la commune s'est complètement modernisée, abandonnant son ancienne gestion beaucoup plus villageoise.

«Ces années ont représenté une expérience de vie exceptionnelle, se réjouit encore le syndic. Durant les huitante Conseils communaux auxquels j'ai participé, sans en manquer un seul, sur les quelque 200 préavis présentés par la Municipalité, seuls trois n'ont pas passé: le Plan partiel d'affectation (PPA) du port du Torry, plus récemment le nouveau règlement de police et le goudronnage de la cour de l'école.»

Un syndic heureux quant aux dernières réalisations que connaît le village, à savoir la construction de petits immeubles comprenant 21 appartements au Sorbier, l'extension de l'école et l'ouverture de l'UAPE et enfin la création d'une déchetterie ultramoderne. «Les premiers coups de pelleuse viennent d'être donnés et elle devrait être inaugurée avant la fin de la législature.»

Fusion à 8 compromise

«La fusion n'a pas passé, mais je reste convaincu qu'à terme, par souci d'efficacité, il faudra aller au-delà d'accords intercommunaux, souligne encore l'élu, conscient qu'une fusion à huit est compromise pour un temps assez long. «Ce qui prévaut, c'est de réaliser des fusions plus modestes, quitte après à fusionner à huit.»

Et de rappeler qu'à l'origine, Chavannes-des-Bois s'était approché de Mies et de Tannay pour une fusion à trois. «Mies voulait passer à un autre type de fonctionnement. On a tenté une fusion à 9, puis finalement à 8. Une fusion à 7 sans Founex ne paraît pas très probante.»

Confiant en l'avenir

Un syndic heureux, sans aucun mauvais souvenir, comme il aime à le souligner. «J'arrive à la retraite et je suis content d'alléger mes activités.» Il souhaite ainsi accorder davantage de temps au développement de la fondation éponyme qu'il a lancée il y a un peu plus d'un an et maintenir un temps partiel pour son activité de psychiatre.

Un de ses soucis était l'avenir de la commune. «C'est l'inconvénient d'une équipe qui s'en va en bloc, confie-t-il. Je suis reconnaissant au municipal sortant Claude Figeat d'avoir reconstitué une nouvelle équipe, qui a été élue en bloc et ainsi assuré une certaine continuité.» Et de conclure qu'il souhaite beaucoup de satisfaction à l'équipe qui va prendre le relais. «Très compétents, ils sont actifs, ce qui risque de leur occasionner des problèmes, quand on sait le temps que demande le travail de municipal ou de syndic.»

MARIE-LAURE BIANCONCINI